

Périodique trimestriel

n° 4 - octobre - novembre - décembre 2025

Périodique disponible en couleur sur www.vaillants-acrenois.be

Les Vaillants Acrenois



COMITÉ LVA

www.vaillants-acrenois.be

HT050@FFBMP.be

Compte Belfius : IBAN : BE04 0682 0338 0331 / BIC : GKCC BE BB

Présidente, Correspondante Club & Promotion	Nadine THÉSIN Rue Haute 6 7861 Wannebecq	068/57 04 56 0498/20 65 11 nadine.thesin@gmail.com
Vice-Président d'Honneur Vice-Présidente d'Honneur	Gilbert VERCAEMST Francine STIÉVENART	-
Secrétaire & Vêtements	Martine THÉSIN	068/33 28 93
Secrétaire Adjoint & Assurances	Jacques VAN QUICKELBERGHE	0473/68 49 13 j.vanquickelberghe@skynet.be
Affiliations & Matériel	Anne VLASSEN BROEK	-
Trésorière & Périodique	Colette DEMEULEMEESTER	-
Trésorier Adjoint & Commissaire	Joël DEFÈRE	-
Compte Facebook	Coralie GAILLY Anne VLASSEN BROEK	-
Site Internet	Anne BAILLY	-
Vérificateurs aux Comptes	Cindy GHISLAIN Marina SCORIER	-

**Nos réunions sont ouvertes à tous nos membres
au Complexe sportif Claudy Criquelion
Boulevard Emile Schevenels 24b - 7860 Lessines**



Prochaines réunions

**jeudi 23 octobre 2025 à 18h30
jeudi 22 janvier 2026 à 18h30**

Bonjour à tous !

Nous voici déjà dans le dernier trimestre de l'année.

L'AG annuelle approche donc à grands pas. Elle aura lieu le samedi **29 novembre** prochain à la salle "Le Ramier", à partir de 14 h pour votre adhésion 2026. Le prix de l'affiliation sera fixé à 8€ (3,70€ pour les enfants de moins de 12 ans). Si vous venez, vous pourrez présenter votre carte de points et profiter des réductions pour le paiement.

Dès 15 h aura lieu l'élection des membres du comité (président, secrétaire et trésorier). Comme tous les 2 ans, les membres de notre club, en ordre de cotisation dans l'année en cours, peuvent voter. Peu de candidats se présentent au portillon. Cela montrerait pourtant l'intérêt que vous avez pour le club de marche. (voir p. 6 et 7)

Bien que les personnes qui occupent les postes soient sortants et rééligibles, chaque membre peut postuler. La moyenne d'âge augmente sans cesse et il n'y a pas de relève. De nombreux clubs mettent la clef sous le paillason. Ce qui engendre du coup des déplacements de plus en plus longs. Ou vous vous dirigez vers les marches ADEPS et autres promenades organisées dans les environs.

Depuis 20 ans que je suis présidente, les **statuts du club** n'ont jamais été insérés dans le périodique. Jusqu'à présent, ils n'ont jamais été modifiés. Vous pourrez ainsi poser vos questions lors de l'AG (voir p.17 et 19).

Lors de l'AG, n'hésitez pas à poser toutes les questions concernant la marche, entre autres les affiliations, les cartes d'inscription, les assurances, etc ...

Notre club organise 2 marches par an, et à cette occasion, nous sommes demandeurs de bénévoles. Merci à tous ceux qui nous ont aidés cette année.

**A bientôt,
Nadine**







**Vente
vêtements
LVA**

Voir p. 12

ANNONCE AUTOCARS 2025

Le programme des cars organisés par 2 clubs voisins.

1. Club des Marcheurs de la Police de Mons

dimanche	12.10.2025	Welkenraedt	(LG112)
samedi	20.12.2025	Oostende (Marché de Noël)	(WSVL5011)

info et réservation : jmmaurandi@gmail.com ou Eliane Blairon 0478 36 51 58

2. Club des Marcheurs du Souvenir Leuze-en-Hainaut

dimanche	09.11.2025	Saive	(LG013 - Cercle Royal des Marcheurs de Saive)
----------	------------	-------	---

info et réservation : Jean-Marc Thibaut - 0470 08 61 80 ou Sabine Fiévet 0486 49 24 95



Funérailles DELAUW srl

Funérarium - Fleurs en soie - Pierres tombales

Organisation complète de funérailles



Salle pour cérémonies de l'au revoir personnalisées
Contrats obsèques

transport personnes à mobilité réduite
transport pour radiothérapie,
chimiothérapie, dialyse, ...

Service 24h/24h

80, rue de l'Hôtellerie
7860 Lessines
068/33 26 30

STATION-SERVICE LESSINES
MAXIME LISON



Boulevard René Branquart 50
7860 Houraing



0474/95 32 15
Grand Rue 38 - 7864 Deux-Acren
Fermé le mercredi



AVRILLON

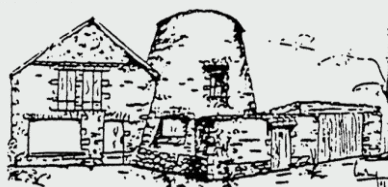
Dépositaire de bières, vins,
liqueurs, paniers garnis.
Location de matériels de fêtes,
chambres froides, bonbonnes
de gaz et de CO2

Rue d'en bas 54 - 7864 Deux-Acren
e-mail : avrillonfranky@outlook.com
068/33 61 95 - 0478/588 036

Lundi : fermé
Mardi au vendredi : 14h - 18h
Samedi : 09h-12h/14h-18h
Dimanche : 09h-12h

Le Vieux Moulin

Restaurant - Taverne Salle de fêtes
Rue Bonne Nuit 15
7864 Deux-Acren
0470/48 51 90
levieuxmoulindacren@gmail.com





**111
membres**

**Bienvenue
aux nouveaux
membres 2025**

**Guy Declèves
Martine Hanuise**

OCTOBRE		
1	Guy	Declèves
3	Anne	Richet
3	Luc	Monsieux
4	Danielle	Cormier
4	Marie-Paule	Sculier
12	Bruno	Calende
15	Colette	Delcourt
19	Jeannine	Guignies
19	Virginie	Vraux
21	Jonathan	Michel
23	Maxime	Waeyenbergh

NOVEMBRE		
8	Patrick	Payen
13	Isabelle	Mouligneau
13	Nadine	Thésin
17	Daniel	Mestre
20	Christiane	Mestre
22	Lucy	Van Mello
23	Jean-Bernard	Rombaux
25	Lilas	Boutercha
29	Joseph	Bussens
29	Annie	Vanden Daele

DECEMBRE		
2	Sylvère	Mestdagh
4	Martine	Vanderpypen
5	Dorian	Van Mello
6	Jeannine	Demarbaix
8	Raymond	Marchal
13	Stephan	Vanbelle
14	Lucie	Vandercammen
15	Sylvain	Pévenage
23	Véronique	Hoyois
28	Yvette	Geeroms
31	Yao	Agbenda



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous invitons cordialement à l'Assemblée Générale qui se tiendra
le samedi 29 novembre 2025 à 15 heures (14h pour les affiliations)
au « Ramier » Chevauchoire de Viane 93 – 7860 Lessines

Ordre du jour de l'Assemblée

La présidente expose que la présente Assemblée aura pour ordre du jour :

1. Accueil et rapport de la présidente
2. Rapport de la trésorière et des vérificateurs aux comptes
3. Approbation des comptes 2025
4. Présentation des candidats à l'élection du comité
5. Vote et dépouillement des bulletins
6. Tombola
7. Désignation des vérificateurs aux comptes pour 2026
8. Propositions et questions

La secrétaire,
Martine Thésin

Chaque membre adhérent a le droit d'assister à l'Assemblée Générale. Il peut se faire représenter par un mandataire qui doit être un membre adhérent et qui ne peut être titulaire que d'une seule procuration. Toute procuration doit être donnée par écrit.

Tous les membres adhérents de plus de dix-huit ans ont un droit de vote égal à l'Assemblée Générale, chacun disposant d'une voix.

✂

Procuration d'un membre empêché à un autre membre

Je soussigné(e) : (prénom)
(nom)
(adresse)
(code postal) (ville)

donne procuration à Monsieur/Madame

(prénom)
(nom)
(adresse)
(code postal) (ville)

de le/la représenter à l'Assemblée Générale de l'association

« LES VAILLANTS ACRENOIS » matricule HT 050,

qui a lieu le 29 novembre 2025 à Lessines et de voter valablement en son nom.

Procuration établie à : (lieu) (date) le/...../2025

Signature + mention écrite : « pour procuration »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (suite)

Les personnes désireuses de faire partie du comité et de se présenter à l'élection peuvent faire parvenir leur candidature à la présidente via les talons ci-dessous **au plus tard le 14/11/2025**.

Tout membre adhérent ayant une affiliation d'au moins un an, ayant atteint l'âge de 16 ans accomplis et ayant satisfait aux obligations d'affiliation conformément aux prescriptions de la fédération peut librement présenter sa candidature.



Candidature pour un poste de Président, Trésorier, Secrétaire

Je soussigné(e) : (prénom)
(nom)
(adresse)
(code postal) (ville)

Date de naissance :

Téléphone/GSM :

Affilié au club en 2025 sous le matricule n°

déclare poser ma candidature pour le poste de :

Président - Trésorier - Secrétaire (biffer les mentions inutiles)

Fait à : (lieu) (date) le/...../2025

Signature



Candidature pour un poste autre que Président, Trésorier, Secrétaire

Je soussigné(e) : (prénom)
(nom)
(adresse)
(code postal) (ville)

Date de naissance :

Téléphone/GSM :

affilié au club en 2025 sous le matricule n°

déclare poser ma candidature pour un poste au sein du comité des Vaillants
Acrenois ou un poste de travailleur lors de nos marches.

(préciser un poste si vous avez une préférence)

Fait à : (lieu) (date) le/...../2025

Signature

DEVIS GRATUIT - GRATIS OFFERTE

MEUBLES - CUISINES

MERLIN

MEUBELN - KEUKENS



068 33 44 75 - CH. DE GRAMMONT 60 - LESSINES

WWW.MERLIN.BE

Openingsuren/Heures d'ouverture
 ma-zat/lun-sam :
 09 - 12.30/13.30 - 18
 zon - dim : 14 -18
 wo-mer : gesloten/fermé

Chaussée de Grammont 60
7864 LESSINES
068/33 44 75
info@merlin.be

Cuisines - Tables et Chaises de

cuisines

Salons - Salles à manger

Chambres à coucher - Chambres d'enfant

Relax - Bureaux - Meubles TV

Lits - Boxsprings - Canapés lits - Matelas

Décoration diverse

Boucherie LÉO

L'expérience au service de la qualité,
 le retour aux saveurs d'antan !

Grand' Place, 2 - 7860 Lessines
 0495/30 59 58

ouvert du mardi au samedi
 8h30 - 18h00
 Livraison à domicile

Profil
 Coiffure mince

Rue du Pont de Pierre 6
 7860 LESSINES

068 33 81 71

Ouvert du Lundi au Samedi
 sur rendez-vous

CHEZ L'COUSIN & BEA



Brasserie - Restaurant
PAPIGNIES
 ouvert dès 10h30 - fermé le lundi et mardi
068.65.98.07

RESTONS BELLES
 PIENS Véronique
 Remplacement capillaire
 & accessoires



*Votre sourire,
 sa meilleure récompense!*

Agrée par les mutuelles

Uniquement sur rendez-vous 0497/35 66 14
 Chemin de la Justice 18 - 7800 Ath
 f Restons belles - Perruques Médicales
www.ath.lecheveu.be

La petite histoire méconnue sur le changement d'heure

Une heure de plus, une heure de moins...

Chaque année, le temps connaît un décalage d'une heure, à deux reprises. Cet article de The Conversation revient sur l'origine de ce passage à l'heure d'été et à l'heure d'hiver.

Dans la nuit du dimanche 26 octobre 2025, à 3h00 du matin, il sera 2h00 : nous serons passés à l'heure d'hiver. Cette modification horaire relève de la responsabilité de l'Observatoire de Paris, lequel est en charge d'établir, de maintenir et de diffuser le temps légal français, plus précisément l'échelle de l'heure légale en France.

L'origine du changement d'heure

Le passage à l'heure d'été et à l'heure d'hiver est en fait une idée bien ancienne, et son établissement sous la forme que nous connaissons, une petite histoire à elle seule.

En 1784, Benjamin Franklin évoque pour la première fois dans le quotidien français Le journal de Paris la possibilité de décaler les horaires afin d'économiser l'énergie. Cette idée n'est pourtant pas encore très populaire à une époque où la société est encore très largement agricole et où l'heure « utile » est celle du Soleil, qui varie de 50 minutes de l'est à l'ouest de la France.

Mais un siècle plus tard, le développement des transports ferroviaires va nécessiter une unification de l'heure sur l'ensemble du territoire français. Cela d'autant plus que le télégraphe électrique est quasi simultanément créé.

Cela va être décidé en 1891 : l'heure de Paris devient l'heure nationale. Le même processus se produit dans différents pays du monde, la différence des échelles de temps entre les pays correspondant à la différence de longitude de leur méridien de référence.

L'Allemagne est la première à instaurer ce changement d'heure le 30 avril 1916. Elle est rapidement suivie par le Royaume-Uni le 21 mai 1916. En France, l'introduction d'une heure d'été est proposée en 1916, votée en 1917, devançant de peu les États-Unis qui vont adopter le changement d'heure en 1918.

L'heure allemande pendant l'Occupation

Ce régime va subsister en France jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. L'avancée des troupes allemandes dans le nord de la France va introduire ce qui est appelé « l'heure allemande » dans la partie occupée avec une heure différente de 60 minutes avec celle de la zone libre, au sud de la ligne de démarcation.

Au cours de la guerre des échanges ont lieu avec le haut commandement allemand à différentes reprises avant et après l'occupation totale de la France ; ils mettent en jeu, notamment, la SNCF, pour les écarts des heures et les dates de changement d'heure, ainsi que le secrétaire d'État aux Communications. Plus tard, ce sera le tour du Gouvernement provisoire de la République française, selon l'avance des armées alliées.

Au mois d'août 1945, un nouveau décret rétablit l'heure d'hiver traditionnelle en deux étapes : avec un retard d'une heure le 18 septembre 1945, puis d'une autre le 18 novembre 1945 ; mais un décret annule cette dernière décision. Ce qui fait que la France demeure à cette époque à l'heure d'hiver de l'Europe centrale qui est également l'heure d'été de l'Europe occidentale.

La dernière décision de changement d'heure en France remonte au 19 septembre 1975 : un décret introduit alors une heure d'été en France, pour application du 28 mars au 28 septembre 1976. Cette mesure, prise à la suite du choc pétrolier de 1973, avait pour but d'effectuer des économies d'énergie en réduisant les besoins d'éclairage en soirée. À l'origine, cette mesure devait être provisoire.

→→



TAHISSI'ASSURE
ASSURANCES

**du lundi au vendredi
de 09h à 12h et de 14h à 17h**

TAHISSIA GOURDIN
Avenue Astrid 70 - 7860 Lessines
info@assurancescounasse.be
068 33 59 15



A la petite étable

mercredi
13h30 - 18h30
vendredi & samedi
10h - 18h30
dimanche
10h - 12h

Roberta Beraldo et Mathieu Trifin
 068/33.68.28 ou 0497/78.47.09

Notre spécialité :
gâteaux glacés toutes occasions

La cuisine locale : un voyage à travers histoires et traditions




CHANGEMENT D'HEURE (suite)

→→ Jusqu'en 1995, le passage de retour à l'heure d'hiver a lieu le dernier dimanche de septembre à 3 heures du matin. Mais depuis 1996, il s'effectue le dernier dimanche d'octobre et prolonge la période d'heure d'été durant une partie de l'automne. Le décalage par rapport à l'heure solaire en France est d'une heure environ en hiver et de deux heures environ l'été.

L'harmonisation du changement d'heure en Europe

Le changement d'heure estival a été introduit dans l'ensemble des pays de l'Union européenne au début des années 1980. Pour faciliter les transports, les communications et les échanges au sein de l'UE, il a été décidé d'harmoniser les dates de changement d'heure en 1998 par la directive 2000/84/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 janvier 2001.

Dans la pratique, si chacun doit avancer sa montre d'une heure au printemps et la reculer en automne, l'heure légale réalisée à l'Observatoire de Paris est modifiée automatiquement, que ce soit la traditionnelle horloge parlante ou les méthodes plus modernes de synchronisation par protocole NTP pour les ordinateurs.

L'heure légale diffusée par l'horloge parlante ou protocole NTP est le Temps universel coordonné de l'Observatoire de Paris – UTC(OP) à laquelle on ajoute une heure ou deux selon la saison.

L'Observatoire de Paris réalise et diffuse le temps légal français. Le temps légal français est élaboré par des horloges atomiques du laboratoire national de métrologie LNE-SYRTE à l'Observatoire de Paris. En 2016, ce temps de référence a une exactitude de 0 000 000 001 seconde. Rappelons à ce propos que la seconde est définie depuis 1967 comme « la durée de 9 192 631 770 périodes de la radiation correspondant à la transition entre les deux niveaux hyperfins de l'état fondamental de l'atome de césium 133. »

Arnaud Landragin - Source : numerama.com

 Poissonnerie VANTHOURNOUT Alain et Christine est présente au marché le mardi à Deux-Acren mercredi à Ollignies jeudi à Ath vendredi à Frasnes 0473/33 32 16 0477/58 35 67	
 Chez Bruno & Priscilla Le fournil Boulangerie - pâtisserie 068/34 00 03 44 Grand rue 7860 Lessines  Boulangerie Chez Bruno & Priscilla	 ORNITHO SHOP Oisellerie Grainetierie Nourritures & accessoires divers - expo & élevage - Large gamme en pâtée d'élevage Lux- Turbo-Top 3000-Quicko-Cédé-Prima- Bevo-Griza-Chemi-Vit Pinkies, Buffelo, vers de farine (vivants et congelés) diverses nourritures pour animaux domestiques Chaussée de Grammont 104 (parking Aldi) 068/33 62 91 Ouvert : 9h-12h/13h30-18h Fermé : dimanche, lundi & jours fériés

**Nouvelles
Promotions
n°s 3 et 4**

Acheter un vêtement aux couleurs LVA est tout simple

Contactez notre secrétariat : Martine Thésin - 068/33 28 93

**Vous payez cash, par virement au compte BE04 0682 0338 0331
ou avec vos points de votre carnet de points (= 0,50 € par point)**



1



2



5



9



10

→→
**Promotions
3-4-6-7-8-
11-12-13-14**



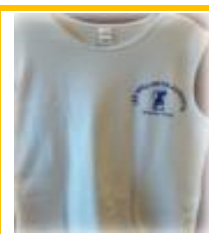
3



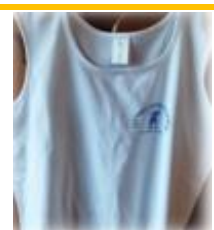
4



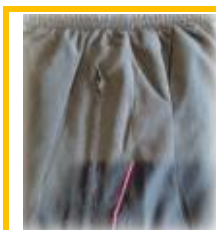
6



7



8



11



12



13



14

Articles		Tailles	Prix de vente		Carte de points
1	K-Way noir à capuche et poches (+sac) - Mixte	S-XL-XXL	15 €		30 pts
2	Sweat-shirt à capuche zipée - Mixte	S-M-L-XL-XXL	25 €		50 pts
5	Polo bicolore - Mixte	M-L-XL-XXL	17 €		34 pts
9	Bodywarmer bleu - Mixte	S-M-L-XXL	30 €		60 pts
10	Parka rouge - Mixte	S-XXL-XXXL	40 €		80 pts
Articles en promotion					
3	Training complet JAKO - (Veste + pantalon) - Mixte	XL- XXXL	60€	20 €	120 40 pts
4	Training JAKO - (Veste bleu et noir, ligne blanche) - Mixte	XL- XXXL	35€	14 €	70 28 pts
6	Débardeur bicolore - Femme	S-M	10€	7 €	20 14 pts
7	Débardeur blanc - Femme	S-XL-XXL	9€	7 €	18 14 pts
8	Débardeur blanc - Homme	L-XL-XXL	9€	7 €	18 14 pts
11	Training complet tricolore (veste + pantalon) - Mixte	XS-S-XL-XXL	50€	20 €	100 40 pts
12	Training (veste tricolore) - Mixte	XS-XL	35€	14 €	70 28 pts
13	T-shirt bicolore - manches courtes - Mixte	XL-XXL	7,50€	3 €	15 6 pts
14	T-shirt bicolore - manches longues - Mixte	S-M-L-XL-XXL	10€	3€	20 6 pts

Notre marche du 03.08.2025 au Pays des Guimauves : un énorme succès !!

- Merci aux 775 marcheurs -

photos :, Jean Marc Morandi



salle de départ Bois-de -Lessines



salle de départ Bois-de-Lessines



Sabine, Philippe et Guy au contrôle Akrenbos



FEDERATIONS	MARCHEURS	CLUBS
WSVL (Wandelsport Vlaanderen)	294	49
FFBMP (Fédération Francophone Belge des Marches Populaires)	277	31
- (Individuels)	204	0
Report Total	775	80



Agence de Lessines

Arnaud DEBUYSSCHERE

☎ 068/270.250

AG031732@mandat.belfius.be

Bd Emile Schevenels 82 – 7860 Lessines

Placements – Crédits - Assurances

Agent de banque et d'assurances Sille et Dendre Scm
Siège social : Pavé de Soignies 31 – 7850 Enghien
Agent mandataire de Belfius Banque SA
Sous-agent d'assurances de Belfius Banque SA FSMA 047548 cA-cB
RPM Mons 0473630907



DIANE & DENIS DEHAENE

Heures d'ouverture
lundi, mercredi, vendredi
09h-12h30 & de 15h-19h
mardi, jeudi 09h/12h30
samedi 09h/12h00



Place d' Acren 8
7864 Deux-Acren
Tél 068/33 74 04
068/33 56 22
Fax 068/34 07 22

Exellent

1 service
2 adresses

Zerrac System - Electro Service
www.exellent.be



rue d'Audenarde 33A-7890 Ellezelles - 068/54 35 35
9h à 12h et 14h à 18h30 - 14h à 17h30 le samedi
Fermé lundi et mercredi

Grand'Rue 50 - 7860 Lessines - 068/54 22 12
9h à 12h30 et 14h à 18h00 - sam 9h à 13h - 14h à 17h
Fermé lundi
zerrac.system@skynet.be - www.zerracsystem.be

Boulangerie Debaisieux

Pain cuit au bois

Chaussée de Renaix
333
7862 Ogy

068/44 70 92

fermé le mercredi



Librairie des Camomilles

chez Eric et Sophie

Presse - Point Poste - Loterie - Tabac
Grand'Rue d'Acren 31

7864 Deux-Acren
tél 068/28 28 03 - fax 068/28 30 03
librairie.camomilles@tvocablenet.be

lundi 6h30-12h
mardi-jeudi 6h30 à 12h - 14h à 18h
vendredi 6h30 à 12h - 14h à 18h30
samedi 8h à 12h30
Fermé les weekends & jours fériés

Classement des clubs à notre marche du 03.08.2025

3135	Padstappers Geraardsbergen	66	HT001	Les Sucriers de Brugelette	10
HT050	Les Vaillants Acrenois	37	HT075	Mont-Marche Tournai	10
3233	Hanske De Krijger Oudenaarde	37	3196	WSV Land van Rhode	8
HT062	Trouvères Ellezelles	34	HT029	Les Sans Soucis - Ghlin	7
3163	WSV Egmont Zottegem	30	HT093	Les Amis Marcheurs Rebaix	7
HT061	Les March. de la Police de Mons	26	3441	Op Stap door Nukerke	7
HT067	Les Hurlus en Balade	26	3105	Scheldestappers Zingem	6
HT025	Les March. de la Police de Binche	20	4254	Parel Van Het Pajottenland	6
HT051	Les March. du Souvenir de Leuze	20	6999	Flanders Trails	6
HT060	Le Roitelet	19	3002	Burchtstappers Herzele	5
3282	Everbeekse Wandeltochten	17	3294	Lierde/Club Voor Sport en Cultuur	5
9999	Wandelsport Vlaanderen	16	4130	Wandelclub Cracks Wolvertem	5
HT018	March. du Val de Verne Péruwelz	15			

Les clubs suivants représentaient 4 marcheurs par club : Les Marcheurs Du Hain - Police Walkers - Club Pédestre Ecureuil De Châtelet - Les Gratte-Pavés Erquelinnois - El Bottine Qui Bique De Dour - Les Joyeux Lurons - Dwars Door Brakel - IJsetridders - Wandelclub St.Pieters-Leeuw - Wandelclub De Marktroppers Herne - De Heidetochten Kester-Gooik - De Waterhoekstappers Heestert - Drevestappers Zonnebeke

Les clubs suivants représentaient 3 marcheurs par club : Les Traîne-Savates Montignies s/Sambre - Les Randonneurs du Haut-Escaut - De Natuurvrienden Zoersel - WSV Wetteren - De Kadees Aalst - Florastappers Gent - De Keignaerttridders Oostende - WSK Marke - De Brigandtroppers

Les clubs suivants représentaient 2 marcheurs par club : Les Roses Noires - Verdigym Collines Flobecq - Les Amis de la Nature Ath - Les Tatanes Ailées Epinois - Les Pèstèleûs - Les Wistitis (Su'l Voy) - Les Bergeots - De Lachende Klomp - Omloop Kluisbergen - De Schooiers Wichelen - De Trekplosters Zellik-Asse - De Parkvrienden Zaventem - Dorpscomité Bogaarden - Koninklijke Wandelclub Beernem - De Winkelse Stappers - Baekelandtstappers Lendeledede

Les clubs suivants représentaient 1 marcheur par club : La Bruegelienne - Les Marcheurs d'Imbrechies en Thiérache - Les Bruyères en Marche - Royal Footing Club Fosses-La-Ville - Merksemse Wandelclub De Stroboeren - Reynaertstappers - De Trekvogels Boekhoute - Pink Ribbon Wandelgroep - WSP Heverlee-Leuven - W.S.V. Tervuren-Bos - WRC Manke Fiel - Wandelclub Kruikenburg - Lennikse Windheren - Wervikse Wandelsport Vereniging - Wandelclub Nooit Moe Boezinge - De 12 Uren Van Lauwe - Beat The Trail.

Côté Fleuri

Fleurs naturelles pour toutes circonstances



Rue Remincourt 53
7864 Deux-Acren
068/34.04.83

Heures d'ouverture
Jeudi 10h00-18h00
Vendredi 09h30-18h30
Samedi 09h00-18h00
Dimanche 09h30-12h30

**Chaussures
Maroquinerie**



fermé dimanche et lundi

Jean- François & Jean-Marie Debilde
Grand-Rue d'Acren 13
7864 Deux-Acren
068/33 53 77



Boutique cadeaux
Ouvert du mercredi au samedi de 10h à 18h

Le Comptoir de Notre-Dame

41 Grand'Rue
7860 Lessines



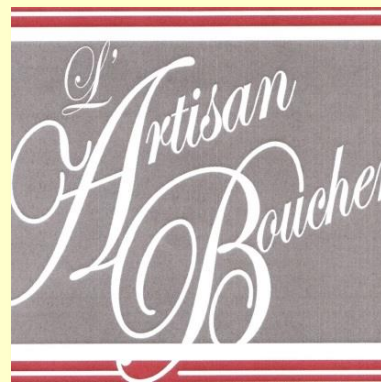
0498.36.48.44



L'Artisan Boucher srl

Boucherie - Charcuterie - Fromagerie - Traiteur

**Viande de première qualité,
charcuterie maison,
plats traiteur et potages maison,
poulet rôti le dimanche matin.**



**Nous livrons à domicile sur : Deux-Acren, Lessines,
Ollignies, Ghislenghien, Hellebecq et Bassilly (à partir de 30 €)**

mardi 09h30 à 12h30 / 14h30 à 18h30
mercredi 08h30 à 12h30 / 14h30 à 18h30
jeudi 09h00 à 12h30 / 14h30 à 18h30
vendredi 08h30 à 12h30 / 14h30 à 18h30
samedi 08h30 à 13h00 / 14h00 à 18h00
dimanche 09h00 à 12h30
Fermé le lundi

Grand-Rue D'Acren 10 - 7864 Deux-Acren
tél 068/33 22 68 - fax 068/33 24 96

Suivez-nous sur Facebook L'Artisan Boucher

STATUTS DES VAILLANTS ACRENOIS

--oOo--

1. BUT

Le club "LES VAILLANTS ACRENOIS" a pour but d'aider ses membres à pratiquer la marche, de promouvoir la pratique de la marche et plus particulièrement en organisant des marches.

2. AFFILIATION

Le club "LES VAILLANTS ACRENOIS" est affilié auprès de la FFBMP (Fédération Francophone Belge des Marches Populaires) sous le n° HT 050.

3. LE COMITE

article 1 : Composition

Le comité se compose :

- du Président ou Présidente
- du Vice-Président ou Vice-Présidente
- du ou de la Secrétaire
- du Trésorier ou de la Trésorière
- des Commissaires

article 2 : Mission

Le comité s'occupe de la gestion journalière du club. Il établit le calendrier des activités. Il assure les publications et prépare l'Assemblée Générale statutaire.

article 3 : Election

- Le comité est élu par vote secret, par l'Assemblée Générale statutaire parmi les membres du club, ayant une affiliation d'au moins un an et ayant atteint l'âge de 16 ans accomplis.
- Les mandats des membres du comité ont une durée de deux ans.
- Les mandats sont renouvelables.

Clause Spéciale

- En cas de démission d'un membre du comité, une nouvelle élection par le comité d'un nouveau membre remplaçant se fera dans la huitaine qui suit la démission de ce membre sauf pour les postes de Président(e) et Vice-Président(e) ou un vote général se fera.
- En aucun cas trois mandats ne peuvent être exercés simultanément par des membres appartenant à une même famille vivant sous le même toit.

article 4 : Description des responsables des membres du comité

Le Président ou la Présidente

- Dirige les débats et travaux du comité et de l'Assemblée Générale. Il ou elle est chargé(e) de veiller au respect des statuts. Sa voix est prépondérante en cas d'égalité des voix au sein du comité.
- Il ou elle est tenu(e) de représenter OBLIGATOIREMENT le club à l'Assemblée Générale des clubs au niveau National et Provincial.

→→

OGY PELOTE LES AGONS D'OGY A.D.D.M. OGY



PAR SYMPATHIE

**Boulangerie
Pâtisserie
Pom' Cannelle**

**Chaussée de Renaix 33
7860 Lessines
068/33 33 98**

Notre Spécialité : la Qualité !



vidts

VÊTEMENTS HOMMES & DAMES



GRAND'RUE 38 À LESSINES



www.vetementsvidts.be

**Friterie
Chez Sophie**



Heures d'ouverture

mar 11h30 - 13h30/18h00 - 21h00
mercr 11h30 - 13h30/18h00 - 21h00
jeu 11h30 - 13h30/18h00 - 21h00
ven 11h30 - 13h30/18h00 - 21h30
sam 11h30 - 13h30/18h00 - 21h00
Fermé dimanche & lundi

**Rue de
l'Hôtellerie 96
7860 Lessines
068/33 97 87**

**Garage
COUVREUR**



Wir leben Autos.

**sprl
Raymond Couvreur
Gérant**

**Chaussée de Renaix 320 B
7862 Ogy**

068/44 92 92

couvreur.fabienne@skynet.be

→→

Le Vice-Président ou la Vice-Présidente

Assiste le Président ou la Présidente dans sa fonction et le ou la remplace en cas d'absence avec les mêmes pouvoirs et obligations.

Le ou la Secrétaire

- Se charge de la correspondance, en contact étroit avec le comité et/ou le Président ou la Présidente.
- Il ou elle établit le résumé des décisions du comité et de l'Assemblée Générale et assure une bonne gestion administrative.

Le Trésorier ou la Trésorière

- Tient la comptabilité du club. Etablit le rapport financier destiné à l'Assemblée Générale statutaire.
- Il ou elle établit l'analyse financière de chaque activité.

article 5 :

Le comité prend toutes les décisions importantes. Lui seul peut modifier les statuts. La dissolution du club ne peut en aucun cas être provoquée tant que restera un membre du club pour reformer un autre comité. Le comité contrôle toutes les activités.

article 6 :

- A cet effet, l'Assemblée Générale statutaire se tiendra et ceci OBLIGATOIREMENT le dernier samedi de novembre à partir de l'année 1987.
- Au terme du mandat de deux ans, tout membre du comité sortant est rééligible par vote secret, lors de l'Assemblée Générale. Tout membre du club en règle de cotisation peut poser sa candidature au poste de commissaire à condition d'avoir été affilié au sein du club pendant au moins 1 an SAUF DEROGATION DU COMITE.
- Tout membre désireux de faire partie du comité principal à voir Président(e) - Vice-Président(e) - Secrétaire - Trésorier(ière) peut poser sa candidature à condition d'avoir occupé les fonctions de commissaire pendant au moins 1 an SAUF DEROGATION DU COMITE.
- L'approbation du rapport du/de la Trésorier(ère) constitue une décharge pour ce/cette dernier(ière).

article 7 :

- Les modifications aux statuts du club doivent être proposées au moins par 3 membres du comité. Cette modification doit être notifiée par écrit, par l'intermédiaire du/de la Secrétaire qui la transmettra aux membres du comité qui en décideront lors de la prochaine réunion du comité.
- Les propositions seront adoptées ou rejetées à majorité des voix des membres du comité présents.

article 8 :

En cas de dissolution du club, le solde du comité sera réparti en parts égales aux membres inscrits dans l'année de la dissolution du club.

Ces statuts sont d'application à partir du 01 janvier 1988

CALENDRIER DES PROCHAINES MARCHES

RAPPEL

La carte d'inscription que vous achetez au départ d'une marche FFBMP, est composée de 2 parties : la partie supérieure et le talon.

1. la partie supérieure :
vous la remplissez toujours et vous la gardez sur vous pendant toute la durée de la marche pour être valable en cas d'accident. Le marcheur qui ne complète pas sa carte, ne peut pas faire appel à l'assurance, son identification étant impossible.
2. le talon :
 - a. si votre carte de membre LVA 2025 est scannée, vous ne remplissez pas le talon et vous le laissez attaché à votre carte d'inscription.
 - b. si votre carte de membre LVA 2025 n'est pas scannée, vous remplissez le talon et vous le mettez dans la boîte qui se trouve à la sortie de la salle.

Presque tous les clubs flamands ne donnent plus de cartes d'inscription au départ.
Grâce au scanning de votre carte de membre, le système Cronolive retrouvera votre inscription à la marche en cas de besoin lors d'un accident.

Assurance

En cas d'accident sur une marche Adepts :

Votre affiliation à un club FFBMP vous couvre en cas d'accident sur un parcours MAIS vous devez impérativement rendre votre déclaration d'accident dûment complétée au responsable assurance de votre club via la Fédération et non au responsable de la marche à laquelle vous participez.

Date	N° club	Cercle organisateur	Distance	Heure de départ	Lieu de départ
------	---------	---------------------	----------	-----------------	----------------

MARCHES F.F.B.M.P. 2025

Samedi 4 octobre	HT018	Marcheurs du Val de Verne de Péruwelz	4-7-12-21-30-42-50	6h½-15h	Salle Kamara Rue Grande 61 7320 Bernissart
Dimanche 5 octobre	HT025	Les Marcheurs de la Police de Binche	4-6-12-20-30	6h½-15h	Salle "Local des Fanfares" Rue de la Station 105 7134 Ressaix
Samedi 11 octobre	LG112	Amicale Marcheurs « Pomona Trotters » Welkenraedt	3-6-12-21-30-42-50	6h½-15h	Centre Sportif Rue Grétry 9 4840 Welkenraedt
Dimanche 12 octobre	HT080	Audax Tournai Marche	6-12-20	08h-15h	Maison du Village d'Arc-Wattripont Place d'Arc 1 A 7910 Arc-Wattripont
Dimanche 12 octobre	HT090	Les Pénales Su'l Route	5-10-20	07h-15h	C.a.d. Rue Fauvette 3 6030 Marchienne-au-Pont
Dimanche 12 octobre	LG112	Amicale Marcheurs « Pomona Trotters » Welkenraedt Car Police de Mons	3-6-12-21	07h-15h	Centre Sportif Rue Grétry 9 4840 Welkenraedt

Samedi 18 octobre	HT009	Les Traîne-Savates Montignies S/Sambre	4-7-14-21- 42	07h-15h	Cercle Saint-Charles R. de la Légende Dorée 72 6061 Montignies S/Sambre
Dimanche 19 octobre	HT051	Les Marcheurs du Souvenir de Leuze Challenge ACHO	4-7-14-21	07h-15h	Salle Touchabli Chemin de Malmaison 2 7904 Tourpes
Samedi 25 octobre	HT011	Les Marcheurs du XII de Marcinelle	6-12-20	07h-15h	S.R.P.A. Charleroi Rue Jules Rhul 211 6032 Mont S/Marchienne
Dimanche 26 octobre	HT089	El Bottine qui Bique de Dour Challenge ACHO	6-12-20-30 10(en groupe)	07h-15h 10h	Ecole Morenfayt Rue du Chêne Brûlé 78-90 7370 Dour
Vendredi 31 octobre	HT062	Les Trouvères Club de Marche Challenge ACHO	5-7-12-19	12h-21h	Ecole Saint-Joseph Rue du Pont 54 7890 Ellezelles
Dimanche 2 novembre	HT074	Liberchies Sports et Loisirs	3-6-12-18- 24	07h-15h	Ecole du Centre Rue Célestin Freinet 1 6230 Pont-à-Celles
Samedi 8 novembre	NA028	Les Bergeots	6-12-21	07h-15h	Maison du Village Grand-Place 5621 Morialmé
Dimanche 9 novembre	LG013	Cercle Royal des Marcheurs de Saive Car de Leuze	4-8-12-21- 33-42	07h-16h	Salle "Le Mess" (anc. caserne) Esplanade De Cuyper Beniest 4671 Saive
Mardi 11 novembre	HT004	Les Amis de la Nature Ath	6-9-12-21	07h-15h	Salle de Wedge Rue du Village 1 B 7911 Oeudeghien
Samedi 22 novembre	HT006	Club Pédestre Ecureuil de Châtelet	4-7-13-20	07h-14h	Parc Communal - R3(sort.9) Rue des Campagnes 6200 Châtelet
Samedi 29 novembre	HT088	Les Wistitis (Su'l Voy)	3-6-12-15- 20	07h-15h	Salle Polyvalente Rue de la Virginette 2 6220 Fleurus
Samedi 6 décembre	HT069	Les Randonneurs du Haut-Escaut Challenge ACHO	6-12-20	08h-15h	Salle Paroissiale Rue du Centre 56 7640 Péronnes-Lez-Antoing
Samedi 6 décembre	BBW04 8	La Bruegelienne	12-16	12h-17h	Athénée Fernand Blum Avenue Ernest Renan 12 1030 Schaerbeek (Bxl)
Dimanche 7 décembre	NA006	Club des Marcheurs de Floreffe	3-5-10-12- 15-20-25	07h-15h	Abbaye de Floreffe Salle Vitrée Rue du Séminaire 7 5150 Floreffe
Samedi 13 décembre	HT075	Mont-Marche Tournai Challenge ACHO	7-12-20 7-12	12h-16h 16h-20h	Ecole du Château Avenue Leray 33 7500 Tournai
Samedi 20 décembre	NA052	Les Djâles D'Anhée asbl	4-6-12-20	07h-15h	Abbaye de Maredsous Rue de Maredsous 11 5537 Denée

Wandelsport Vlaanderen 2025

Mercredi 1er octobre	Koninklijke Wandelclub Beernem Wandel- en sneukeltocht	4-6-10	10h-15h	OC De Kleine Beer C. Marichalstraat 5 8730 Beernem
Dimanche 5 octobre	Gitse wandelclub 'Voetje voor Voetje' Rondom Onledemolen	4-7-12-18- 24	6½-15h	Dominiek Savio Instituut Koolskampstraat 24 8830 Gits
Mercredi 8 octobre	Wandelclub De Marktroppers Herne Wijnmaandtochten	4-6-10-15- 18-22	07h-15h	Buurthuis Hofstad Nederhasseltstraat 338 9404 Aspelare
Samedi 11 octobre	De Bollekens	5-8-10-12- 16-20	07.00-15h	Montfortcollege Aarschotsesteenweg 39 3110 Rotselaar
Dimanche 12 octobre	Wandelclub St.Pieters-Leeuw Streekbierentocht	5-10-15- 20--25	07h-15h	Ontmoetingscentrum Zonnig Leven Jan Vanderstraetenstraat 198 1600 Sint-Pieters-Leeuw
Dimanche 12 octobre	Hanske de Krijger Oudenaarde Muziekboswandeling	5-10-15- 20-25	7½-15h	Zaal De Spil Lorettestraat 186 9600 Ronse
Mercredi 15 octobre	Egmont Zottegem Spek en eieren midweekwandeling	7-10-14- 18-21	07h-15h	OC Velzeke Provinciebaan 275 9620 Velzeke-Ruddershove
Samedi 18 octobre	Wandelclub Scheldestappers Zingem Herfsttocht	6-10-15- 21-30-36	07h-15h	Parochiaal Centrum De Zwaluw Decoenestraat 12 9630 Zwalm
Dimanche 19 octobre	De Kadees Aalst	6-8-10-14- 20	08h-15h	Koninklijk Lyceum Aalst Pontstraat 51 9300 Aalst
Vendredi 24 octobre	Wandelclub Beernem	5-10-15	09h-16h	OC De Kleine Beer C. Marichalstraat 5 8730 Beernem
Samedi 25 octobre	Padstappers Geraardsbergen	7-10-14- 18-22-26	7h½-15h	Ontmoetingscentrum Neigem Pastorijstraat 1 9403 Neigem
Dimanche 26 octobre	Watewystappers Tielt	6-12-18-24	07h-15h	OC Aarsele Schoolstraat 1A 8700 Aarsele
Lundi 27 octobre	Tongerse Wandelvrienden	6-8-10-18	7h-14h½	Schutterslokaal Sint-Laurensstraat 7 3700 Overrepen
Mercredi 29 octobre	Omloop Kluisbergen	7-14-21-28	07h-15h	GOC Kwaremont Kwaremontplein 23 9690 Kwaremont
Vendredi 31 octobre	Egmont Zottegem	7-10-14-21	14h-21h	Feestzaal Bevegemse Vijvers Bevegemse Vijvers 1 9620 Zottegem

Dimanche 2 novembre	Land van Rhode	6-10-14- 18-21	08h-15h	Zaal De Kring Gootje 61 9860 Balegem
Vendredi 7 novembre	Gitse wandelclub 'Voetje voor Voetje'	4-7-11-15- 18	07h-15h	Zaal Den Akker Oude Rozebekestraat 53 8830 Hooglede
Dimanche 9 novembre	De Trekvogels Boekhoute	6-12-18-21	7½-15.00	Parochiezaal Nieuwe Boekhoutestraat 9968 Bassevelde
Dimanche 9 novembre	Boerenkrijgstappers	6-12-18-24	7½-15.00	Festivalhal Donklaan 125 9290 Berlare
Dimanche 9 novembre	Schelle vzw	5-7-12-17- 21-28	7½-15h	TA Den Biezerd Wirixstraat 56 2845 Niel
Mardi 11 novembre	Hanske de Krijger Oudenaarde	5-12-15- 18-22	7½-15h	Evenementenhal De Qubus Lindestraat 45 9700 Oudenaarde
Mardi 11 novembre	De Lachende Wandelaars Aalter	5-10-15-20	08h-15h	Gemeentelijk ontmoetingscentrum Aalter-Brug Cardijnlaan 5 9880 Aalter-Brug
Samedi 15 novembre	De Ijsbrekers Haaltert	6-12-18	07h-15h	HOC De Fransman Heldergemstraat 136 9450 Heldergem
Dimanche 16 novembre	Wandelclub Beernem	4-6-11-15- -21	7½-15h	LTI Oedelem Bruggestraat 190 8730 Oedelem
Mercredi 19 novembre	Egmont Zottegem	7-10-14- 18-21	07h-15h	OC Strijpen Sint-Andriessteenweg 9620 Strijpen
Dimanche 23 novembre	Padstappers Geraardsbergen	7-10-12-16 -22-26-32	7½-15h	Provinciaal Domein De Gavers - Zaal De Doos Onkerzelestraat 280 9500 Onkerzele
Dimanche 30 novembre	De Lachende Wandelaars Aalter	5-10-15-20	08h-15h	Gemeentelijke Feestzaal Katershoek IJzeren Hand 1 9910 Ursel
Samedi 6 décembre	Land van Rhode	6-10-14- 18-21	08h-15h	GC De Kluize Sportstraat 3 9860 Scheldewindeke
Dimanche 7 décembre	Gitse wandelclub 'Voetje voor Voetje'	4-10-13- 15-18-21	07h-15h	Dominiek Savio Instituut Koolskampstraat 24 8830 Gits
Mercredi 10 décembre	Padstappers Geraardsbergen	5 -7-8-12- 14-16-20	08h-15h	De Spiraal Zakkaai 29 9500 Geraardsbergen

Samedi 13 décembre	Wandelclub 'Nooit Moe Boezinge'	5-10-15- 20-25	08h-15h	Zaal De Fenix Leopold III-laan 16 8900 Ieper
Dimanche 14 décembre	Wandelclub Scheldestappers Zingem	6-10-15- 21-30	07h-15h	Feestzaal De Korenbloem Kerkplein 12 9750 Zingem
Dimanche 14 décembre	De Bollekens vzw Rotselaar	5-8-12-16- 20	07h-15h	Montfortcollege Aarschotsesteenweg 39 3110 Rotselaar
Mercredi 17 décembre	Egmont Zottegem	7-10-14- 18-21	07h-15h	OC Leeuwerger Gentse Steenweg 307 9620 Leeuwerger
Jeudi 18 décembre	Wandelclub St.Pieters-Leeuw	5-10-20	09h-14h	Jeugdcentrum Laekelinde Lotstraat 6 1600 Sint-Pieters-Leeuw
Samedi 20 décembre	De Keignaerttrippers Oostende Car de la Police de Mons	6-12-18	10h-18h	Hogeschool VIVES Campus Oostende Slachthuiskaai 9 8400 Oostende
Dimanche 21 décembre	Parel van het Pajottenland	4-6-9-13- 19-25-31	7h½-15h	GC Willem Tell Hernestraat 5 1570 Tollembeek
Vendredi 26 décembre	Hanske de Krijger Oudenaarde	5-10-14-18	08h-16h	Bernardustechnicum Campus Hoogstraat Hoogstraat 20 9700 Oudenaarde
Dimanche 28 décembre	De Lachende Wandelaars Aalter	5-10-15-20	08h-15h	Sportcentrum Lindestraat 17 9880 Aalter
Dimanche 28 décembre	Egmont Zottegem	6-12-18- 24-32	07h-15h	Feestzaal Bevegemse Vijvers Bevegemse Vijvers 1 9620 Zottegem
Dimanche 28 décembre	Tongerse Wandelvrienden	4-6-10-12- 15-20	07h-15h	VIIO Humaniora College Kruissteenweg 17 3700 Tongeren-Borgloon

MARCHES A.D.E.P.S. 2025

Dimanche 5 octobre	Asbl Manoulecture	5-10-15- 20	08h-16h	Bibliothèque Rue du Bourrelrier 48 7050 Masnuy-Saint-Jean
Dimanche 5 octobre	Musée Noël Carlier	5-10-15- 20	08h-16h	Hall Sportif de Stambruges Rue Bernard Hecquet 22 7973 Stambruges
Dimanche 12 octobre	Comité des Fêtes de l'Ecole de Neufvilles Gage	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Libre de la Gage Rue des Sept Blasons 2 7063 Neufvilles
Dimanche 12 octobre	Comité des Parents Ecole Saint-Sauveur	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Saint-Sauveur Place 3 7850 Petit-Enghien

Dimanche 12 octobre	Institut St-François d'Assise	5-10-20	08h-16h	Maison Villageoise Place d'Hautrage 7334 Hautrage
Dimanche 19 octobre	Fifty-one club Ecaussinnes	5-10-15- 20	08h-16h	Foyer Culturel de l'Avedelle Rue Eloi-Désiré Marbaix 7190 Ecaussinnes
Dimanche 19 octobre	Administration Communale	5-10-20	08h-16h	Maison Rurale Rue Emile Carlier 15 7321 Blaton
Dimanche 19 octobre	Centre Sainte-Gertrude	5-10-20	08h-16h	Salle de Sport Ecole St-Gertrude Chemin de Wisbecq 6 7940 Brugelette
Dimanche 26 octobre	Basket club Soleil levant	5-10-20	08h-16h	Centre La Pommeraie Rue Neuve 15 7972 Ellignies-Ste-Anne
Samedi 1 ^{er} novembre	Athletic Club Lessines-Enghien ASBL	5-10-20	08h-16h	Salle IPAM Rue de la Déportation 37 7860 Lessines
Dimanche 2 novembre	Association de Parents de l'Ecole St-Martin	5-10-20	08h-16h	Ecole St-Martin Rue des Déportés 34 7070 Mignault
Dimanche 2 novembre	Actions Lensoises	5-10-15- 20	08h-16h	Maison Communale de Lens Place de la Trinité 1 7870 Lens
Dimanche 9 novembre	Sports et Loisirs	5-10-15- 20	08h-16h	Maison de Village Rue Joseph Quintart 7063 Ch.-N/Dame-Louvignies
Mardi 11 novembre	Association de Parents de l'Ecole Communale de Thoricourt	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Communale Rue de l'Enseignement 1 7830 Thoricourt
Mardi 11 novembre	Lions club de Mons Réunion	5-10-15- 20	08h-16h	Cité de l'Enfance Chaussée de Beaumont 21 7000 Mons
Dimanche 16 novembre	Les Amis de la Nature asbl	5-10-15- 20	08h-16h	Salle des Fêtes Rue des Déportés 21 7971 Basècles
Dimanche 16 novembre	Club Animation asbl	5-10-15- 20	08h-16h	Place de Bois-de-Lessines 52 7866 Bois-de-Lessines
Dimanche 23 novembre	Scouts et Guides Adultes	5-10-15- 20	08h-16h	Rue des Sapins 32 7603 Bon-Secours
Dimanche 23 novembre	Association de Parents de l'Ecole Communale d'Erbisoeul	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Pierre Coran Chemin du Prince 115 7050 Erbisoeul
Dimanche 30 novembre	Baugnies Réveil asbl	5-10-15- 20	08h-16h	Ancienne Ecole Rue de Mortagne 34 7604 Baugnies
Dimanche 30 novembre	Boots Entraîn	5-10-15- 20	08h-16h	CHP Chêne aux Haies Ch. du Chêne aux Haies 24 7000 Mons

Dimanche 7 décembre	Syndicat d'initiative de Silly	5-10-20	08h-16h	Gare SNCB Rue de la Nouvelle Gare 7830 Silly
Dimanche 7 décembre	Balle Pelote Siraultoise	5-10-20	08h-16h	Salle des Fêtes de Villerot Rue du Presbytère 1 7334 Villerot
Dimanche 14 décembre	Comité des Enseignants	5-10-20	08h-16h	Ecole Communale Rue du Thy 3 7870 Lens
Dimanche 21 décembre	Jeunesse intrépide de Steenkerque asbl	5-10-20	08h-16h	Chapiteau Place de Steenkerque 9 7090 Steenkerque
Dimanche 21 décembre	Les Amis de la Nature asbl	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Communale Rue du Mont 2 7812 Mainvault
Dimanche 28 décembre	Royal Football Club Ellezelles	5-10-15- 20	08h-16h	Salle Communale Rue d'Audenarde 36 7890 Ellezelles

AUTRES MARCHES 2025

Lundi 6 octobre	Journée Séniors	+/- 3	08h½	Complexe Sportif Claudy Criquelion Bd Emile Schevenels 24 B 7860 Lessines
--------------------	-----------------	-------	------	--



Depuis le confinement en 2020, un groupe de Vaillants Acrenois s'est formé pour partir marcher ensemble pendant le weekend.

Si vous n'aimez pas promener seul, vous pouvez nous accompagner. Pas d'obligation pour venir chaque semaine. Il vous suffit de contacter la Présidente Nadine ou de donner votre adresse mail (coordonnées voir page 2).

Si vous avez déjà donné votre adresse mail, vous avez remarqué que chaque semaine vous recevez des informations concernant les modifications dans le calendrier.

